

Décision

Générale

colonial

Décision n° 137 du 27 janvier 1962:

n° 137

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 janvier 1962

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1962

Date du numéro
31 janvier 1962

TEXTE INTÉGRAL

La demande de rengagement dans la Garde Territoriale formulée par le 1er classe Waiss Sougal, mle 309, est refusée. L'intéressé sera rayé des contrôles. de la Garde Territoriale pour compter du 1er février 1962, date de la fin de son contrat actuel. Il recevra le certificat de libération. Ce garde, totalisant à cette date 12 ans 11 mois et 8 jours de service dans les Forces locales, ne peut prétendre à aucune indemnité.